Semaine 18 - Avril 2014
L'hebdo petit mais costaud !

FO'Hebdo

ACTION : ÇA GRONDE DÉJÀ !

Dans la perspective de la journée de grève et de mobilisation du 15 mai, les agents du Pas-de-Calais sont déjà dans l'action depuis le 17 avril (informations disponibles sur le site ***FO*** DGFiP62 - rubrique agenda).

D'autres mobilisations sont prévues dès le 5 mai : fermeture au public de différents SIP, rassemblements des personnels sur la pause méridienne, distribution de tracts expliquant les raisons du blocage, invitation des élus et de la presse. La section du Pas-de-Calais espère ainsi mobiliser fortement les personnels du département en vue d'une fermeture du réseau la plus importante possible le 15 mai prochain.

Par ailleurs, en Guyane, dans le cadre d'un préavis de grève reconductible à compter du 5 mai déposé le 20 mars 2014, nos camarades sont également dans l'action afin d'obtenir l'arrêt des suppressions d'emplois dans leur département et l'amélioration de leurs conditions de travail.

Pendant la durée du préavis, les contacts avec leur DDFiP leur ont permis d'obtenir quelques débuts de réponses au moins en terme d'organisation du travail.

Faire monter la pression pour une forte mobilisation et un taux de grève que la Direction Générale ne pourra pas ignorer le 15 mai, tel est l'enjeu des prochains jours.

une pétition intersyndicale à faire circuler et signer

CADRES C
2370 POSTES VACANTS DANS LES SERVICES !

Le projet de mouvement général catégorie C administratif vient de paraître. Il fait ressortir un déficit de 2370 agents.

Cette situation est la plus catastrophique de ces dernières années à la DGFIP.

Dans la Filière Gestion Publique ce sont 925 emplois qui sont vacants : 687,5 en province et 237,5 en Ile de France.

Dans la Filière Fiscale ce sont 1445,5 emplois qui sont vacants : 912,7 en province et 532,8 en Ile de France.

Comment faire fonctionner les services dans ces conditions : sous-effectifs supérieurs à 2 370 agents C, suppressions de 27 000 emplois dans la seule catégorie C depuis 2002…ce sont des pans entiers de missions qui sont abandonnés.

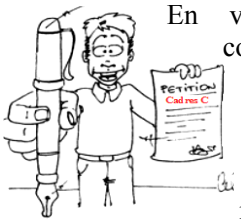

En vue d'obtenir l'appel des listes complémentaires en catégorie C, faites circuler la pétition de l'Intersyndicale nationale DGFIP (voir sur notre site) dans les services et n'oubliez pas de la faire remonter !.

CADRES A ET B
DEMANDES DE MUTATIONS

La parution du projet de mutation des inspecteurs des finances publiques sortira sur ULYSSE le 5 mai prochain et le 14 mai pour les contrôleurs.

Afin de permettre de préparer au mieux les CAP Nationales correspondantes, il est important que nos élus nationaux disposent des demandes de mutations (y compris les collègues promus par liste d'aptitude ou examen professionnel.

Vous souhaitez être défendu par ***FO*** ? Il est encore temps de nous adresser vos dossiers !

CADRES B - MOUVEMENT DE MUTATIONS HORS MÉTROPOLE

Le 15 avril, les élus ***FO*** quittent la séance. Considérant que le recrutement au profil qui devait rester l'exception devenait la règle générale à Mayotte et en Polynésie Française, les élus ***FO*** ont quitté la séance en refusant de cautionner ce retour à l'opacité des mouvements Hors Métropole.

AUDIENCE AVEC MONSIEUR SAPIN

FO réaffirme ses revendications !

M. Sapin, Ministre des Finances et des Comptes publics, a reçu le syndicat ***FO*** le 17 avril, dans le cadre de ses premiers contacts avec les syndicats.

FO a rappelé son opposition au Pacte de responsabilité et la politique d'austérité illustrée par la recherche de 50 nouveaux milliards d'euros d'économies.

Le Ministre, dans le droit fil des annonces du 1er Ministre a confirmé que les ministères économiques et financiers n'étaient pas prioritaires dans la politique de l'emploi public du gouvernement !

En réponse à une clarification demandée par ***FO***, il a réaffirmé l'engagement du Président de la République de stabiliser les effectifs de la Fonction Publique de l'État.

***FO* a rappelé au Ministre que depuis son départ en 1993, 50 000 emplois ont été supprimés à Bercy !**

FO a pris appui sur le récent résultat de l'observatoire interne pour démontrer le malaise social croissant dans les ministères économiques et financiers.

FO est revenue sur les conflits en cours à la DGFIP et à la DGDDI et a demandé l'abandon des démarches stratégiques.

Le Ministre a confirmé que la réforme du contrôle fiscal engagée par ses prédécesseurs irait à son terme.

FO a interrogé le Ministre sur le devenir du dossier de mutualisation des fonctions support, en expliquant que pour notre fédération son abandon s'imposait.

FO a rappelé son exigence de voir publier rapidement l'arrêté fixant les taux promus/promouvables.

FO Finances a également rappelé son exigence d'une action sociale ministérielle de haut niveau, d'une politique de santé et de sécurité au travail à la hauteur des besoins des agents.

Cela passe par, au minimum, le maintien des budgets et des emplois dans le PLF 2015.

Dans le cadre du plan d'action sur l'égalité professionnelle en cours d'élaboration, ***FO*** a déploré son manque d'ambition et dénoncé les règles de gestion prises en parallèle par la DGFIP qui vont à l'encontre de cet objectif, en imposant depuis cette année une mobilité géographique aux agents promus de C en B.
De même, dans la perspective des futures négociations sur un éventuel plan de prévention des Risques Psycho-sociaux, ***FO*** a rappelé que si l'administration refusait d'intégrer les causes (suppressions d'emplois, augmentation de la charge de travail), il serait illusoire de trouver un accord en se concentrant sur les seules conséquences de cette politique.
Cette première prise de contact a été sans surprise, Monsieur Sapin réservant ses réponses au Comité Technique Ministériel du 30 avril, qu'il présidera.
Après le discours du 1er Ministre, une chose perdure, les agents de Bercy sont encore et toujours considérés comme des variables d'ajustement budgétaires et non comme des personnels exerçant des missions républicaines de service public dans l'intérêt du développement économique et financier de notre pays.
Dans le prolongement de la journée du 20 mars, ***FO*** appelle les agents à rester mobilisés en amplifiant le rapport de forces par leur participation massive à la journée de grève du 15 mai.

FONCTIONNAIRES : EFFECTIFS PUBLICS : UNE PROGRESSION EN TROMPE L'OEIL

La fonction publique employait 5,5 millions de personnes au 31 décembre 2012, soit une hausse des effectifs de 0,3% en un an, indique l'INSEE dans une étude publiée le 23 avril. Cette «progression» du nombre de salariés dans les trois versants de la fonction publique (État, territoriale, hospitalière) frôle donc le zéro et fait suite à une baisse de 0,5% des effectifs de la fonction publique entre 2010 et 2011.

Le léger mouvement de hausse en 2012, se traduisant par un gain global de 13 800 emplois (hors contrats aidés), ne comble pas la perte précédente d'effectifs. La hausse minimale des effectifs globaux en 2012 a même tout du trompe-l'oeil.
En effet, la fonction publique de l'État (2,4 millions d'agents) voit ses effectifs baisser de 1%. Or ils avaient déjà baissé de 2% en 2011, notamment à travers les mesures de la RGPP (Révision générale des politiques publiques) dont celle du non-remplacement d'un agent sur deux partant en retraite. Concrètement, les effectifs de l'État ne cessent de baisser depuis 2010.

Des hausses... et des bas

Derrière cette baisse de 1% des effectifs de l'État en 2012 se cache aussi la perte de 2,3% des effectifs des ministères. «Dans chacun des ministères, les effectifs diminuent», indique l'INSEE. Par ailleurs, relève l'institut, près de la moitié de la progression (+4%) des effectifs dans les établissements publics est en fait imputable à « la poursuite des transferts d'effectifs du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche vers les universités ».
Du côté des deux autres versants de la fonction publique, la territoriale (1,9 million d'agents) et l'hospitalière (1,15 million), les effectifs sont à la hausse en 2012. Respectivement, +1,6% et +0,7%.
Pour la territoriale, cette hausse, qui fait suite à une progression modérée de 0,3% en 2011, provient notamment de l'augmentation des effectifs des intercommunalités, lesquelles ont pris en charge de nouvelles compétences jusque-là confiées aux communes. Quant à ces dernières justement, elles ont vu progresser leurs effectifs de 1,2% en 2012. Oui, mais après « deux années de baisse », relève l'INSEE, notant aussi que les effectifs de titulaires augmentent de 1,4% dans toute la territoriale, tandis que les effectifs de non-titulaires progressent eux de 2,8%.

LES MESURES D'AUSTÉRITÉ DOIVENT ÊTRE MISES HORS-LA-LOI

Les annonces faites par le Premier ministre ont de quoi inquiéter tous les retraités de ce pays. Bien entendu, le fait qu'il n'y ait pas eu une seule mention les concernant peut surprendre, s'agissant de la situation de 15 millions de personnes. L'essentiel n'est pourtant pas là : la ligne économique et sociale défendue par le Premier ministre est entièrement consacrée à la compétitivité-coût, autrement dit, la baisse des salaires, que ce soit le salaire direct ou différé. Ainsi, le « pacte de responsabilité » se trouve doublé d'un « pacte de solidarité » prévoyant, afin de redonner du pouvoir d'achat aux salariés, de baisser les cotisations salariales !

Objectif, selon le Premier ministre : « zéro charge pour l'employeur d'un salarié payé au smic ». De plus, des allègements seront mis en oeuvre pour les salaires jusqu'à 1,6 fois le smic et les cotisations « famille » seront baissées. On comprend aisément que les seules cotisations salariales que le gouvernement puisse baisser sont les cotisations vieillesse (6,80 % plafonnées et 0,25 % déplafonnées), ce qui compromet le financement du régime et les droits futurs des salariés. Par ailleurs, 10 milliards d'euros d'économies proviendront de l'assurance-maladie, selon les engagements du Premier ministre. La traduction concrète va prendre vraisemblablement la forme de nouveaux déremboursements, de nouvelles franchises, etc. La sécurité sociale est en grave danger. Pour ces raisons, les retraités se doivent de réagir. Ils le feront pour commencer en se mobilisant avec leurs UDR à l'occasion du 1er mai, en répondant aux initiatives prises localement par les unions départementales. Le comité exécutif du 11 avril a également adopté le principe d'une mobilisation au début du mois de juin. Pour défendre et préserver nos systèmes de retraites, pour nous-mêmes et nos camarades futurs retraités.

Rédaction : Chrystelle TONNELIER - M-Claire DOMINICI – J-Luc LE CALVEZ- Pascal PERRON http://www.fo-dgfip-sd.fr/044
FO DGFiP 44 : 4 Quai Versailles BP 93503 44035 Nantes 02 40 20 76 56 (Versailles) 02 40 74 03 87 (Cambronne)